

AXA WF Global Optimal Income A EUR

AXA WF Global Optimal Income Classe A en EURO, compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds.

Dans le présent document, le mot "fonds" se réfère au compartiment de la SICAV, tel que mentionné dans l'entête.

Chiffres clés (EUR)

Valeur nette d'inventaire		Actif net du fonds (M)	
Cap.	Dis.	EUR	
209.34	162.77	820.03	

Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence.

Le fonds est géré de manière active, sans référence à un indice de référence.

Gérant

Laurent CLAVEL / Laurent RAMSAMY - Co-gérant

Objectif et stratégie d'investissement

Le Compartiment entend générer des revenus stables et une croissance du capital mesurée en euros en investissant à long terme dans une combinaison d'actions et d'instruments de taux émis par des gouvernements et des entreprises.

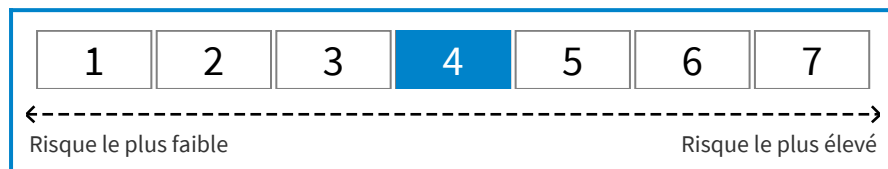
Le Compartiment est géré de manière active indépendamment de tout indice de référence. Le Compartiment est géré de manière active et discrétionnaire afin de saisir les opportunités que présentent les marchés des actions et des titres de créance de tous types et vise à limiter la volatilité annualisée à 15 %. Le Compartiment est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre -4 et 8. Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection des titres repose essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de leur équipe dirigeante, de leurs perspectives de croissance et de leur profil global de risque et de rendement. L'allocation en instrument de taux est gérée de façon à limiter la volatilité des performances des actions. Le Compartiment investit dans ou est exposé à hauteur de 100 % de son actif net à des actions (en ce compris des actions à dividende élevé), des instruments de taux émis par des gouvernements, des obligations d'entreprise de qualité Investment Grade et/ou des instruments du marché monétaire. Le Compartiment pourra notamment également investir ou être exposé : à hauteur de 50 % dans des obligations remboursables par anticipation, jusqu'à 40 % de son actif net dans des titres de pays émergents, jusqu'à 20 % dans des titres de qualité Sub-Investment Grade, jusqu'à 15 % dans des titres négociés sur le CIBM via le programme Bond Connect, jusqu'à 10 % dans des véhicules de titrisation ou des instruments équivalents tels que des Asset backed securities (ABS), des Collateralised debt obligations (CDO), des Collateralised loan obligations (CLO) ou des actifs similaires libellés dans toute devise et quelle que soit leur note (y compris non notés) et jusqu'à 10 % dans des actions A chinoises cotées via le dispositif Shanghai Hong-Kong Stock Connect. Les notes Investment Grade et Sub-Investment Grade sont basées sur la moyenne linéaire des notes de Standard & Poor's, Moody's et Fitch (autrement dit, les notations des agences sont converties en valeurs numériques qui, après calcul de la moyenne, fournissent une valeur qui est convertie dans la note habituelle la plus proche) ou, en l'absence de note, sont jugées équivalentes par le Gestionnaire. Les titres non notés doivent présenter une qualité que le Gestionnaire juge équivalente au niveau applicable respectif. Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur note, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Il est prévu que ces titres soient vendus dans un délai de 6 mois, à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire de le faire. Le Compartiment peut également investir dans/être exposé aux matières premières par le biais d'investissements éligibles (p. ex. des indices) à hauteur de 35 % de son actif net. La politique d'investissement peut être réalisée par le biais d'investissements directs et de produits dérivés, en particulier des Total return swaps sur actions, matières premières et indices de volatilité ou des obligations et des swaps de dérivés de crédit et/ou des options et d'autres produits structurés. Le Gestionnaire gère le risque de marché dans la limite d'une VaR à 7 % de la VL du Compartiment, dans des conditions de marché normales. La VaR utilisée par le Gestionnaire aura un horizon d'investissement de 5 Jours ouvrés, avec un intervalle de confiance de 95 %. Cela signifie qu'il existe une probabilité de 5 % pour qu'une perte subie par le Compartiment au cours de ces 5 Jours ouvrés dépasse 7 % de la VL du Compartiment. Cette VaR correspond à une probabilité de 1 % pour qu'une perte subie par le Compartiment au cours de ces 20 Jours ouvrés dépasse 20 % de la VL du Compartiment dans des conditions de marché normales. Le Gestionnaire prévoit que le niveau d'effet de levier du Compartiment, calculé au moyen de l'approche de la somme des expositions notionnelles, sera compris entre 0 et 3. Cependant, nous attirons l'attention des investisseurs du Compartiment sur le fait que le niveau d'effet de levier effectif du Compartiment puisse, à tout moment, être supérieur au niveau de levier indiqué ci-dessus du fait des conditions de marché. Des produits dérivés pourront également être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture. Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles (« CoCo »). Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non inclus dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être significatifs, tels que le risque de contrepartie, le risque lié aux produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Performance et risque

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Evolution de la VNI - en base 100 (en EUR) - Action de Capitalisation



L'évolution passée de la VNI n'est pas un indicateur de l'évolution future de la VNI. La VNI est calculée sur base de la valeur nette d'inventaire, nette de frais de gestion, dividendes réinvestis, hors frais et taxes à charge de l'investisseur.

Date de la 1ère valeur nette d'inventaire : 08/03/2013

Source(s): BNPP Asset Management - GICS au 30/06/2026

Pour plus d'informations concernant BNPP Asset Management, rendez-vous sur bnpparibas-am.com

Performance et risque (suite)

Performance calendaire annuelle (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Fonds	14.35	11.45	6.24	-18.01	6.35	2.77	12.64	-7.75	14.58	0.48

Source(s): BNPP Asset Management au 30/06/2026

Les calculs de la performance sont exprimés nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus (ou le contrat de fonds suisse) pour en savoir plus.

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du fonds (%)	15.96	12.55	11.28	9.38
Ratio de Sharpe	1.50	1.07	0.40	0.69

Source(s): BNPP Asset Management au 30/06/2026

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous.

Performance Annualisée (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	+24.59	+15.04	+5.16	+5.70

Source(s): BNPP Asset Management au 30/06/2026

Les performances sont annualisées sur une base de 365 jours.

Historique du dividende

	Date d'enregistrement	Date de détachement du dividende	Dividende par part	Rendement annualisé (%)
Dec 2021	29/12/2021	30/12/2021	2.15	1.54
Dec 2022	29/12/2022	30/12/2022	2.34	2.09
Dec 2023	28/12/2023	29/12/2023	2.74	2.36
Dec 2024	27/12/2024	30/12/2024	2.19	1.72
Dec 2025	29/12/2025	30/12/2025	1.94	1.34

Rendement sur 12 mois = (Somme des dividendes) / (VL de clôture). Le rendement sur 12 mois est calculé selon le rapport entre la somme des distributions sur les 12 derniers mois et la dernière VL. Le rendement sur 12 mois peut être supérieur ou inférieur au rendement annuel du dividende effectif. Un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les dividendes ne sont pas garantis. Les dividendes antérieurs ne présagent pas des dividendes futurs.

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'information clés - DIC - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Définition du/des métrique(s) ESG

Le fonds intègre les critères ESG (environnement, social, gouvernance) dans sa gestion. Les gestionnaires disposent de scores ESG allant de 0 à 10 pour chacun des critères ESG pour une grande partie de l'univers d'investissement. Ces scores ESG reposent sur des données fournies par des providers externes tels que MSCI, Ethifinance, Gaia, mais aussi les équipes d'analyse fondamentale et qualitative d'AXA IM.

Critère E : une analyse est faite sur les risques environnementaux tels la vulnérabilité au changement climatique, le capital naturel (Risque de pénurie d'eau, programmes solides pour préserver la biodiversité si impact important sur des fragiles écosystèmes, matières premières utilisées pour réduire l'impact environnemental), les émissions toxiques, les déchets dangereux, la réglementation environnementale, ...

Critère S : la qualité sur le pilier social est appréhendée en considérant la gestion du personnel, le développement du capital humain, la protection financière des consommateurs, la sécurité et qualité des produits, les relations communautaires, l'accès aux services de santé, à la finance, ...

Critère G : l'organisation générale des entreprises est analysée à travers la structure du conseil d'administration, la rémunération des directeurs, l'éthique en affaire, la transparence fiscale ...

La notation ESG absolue repose sur une moyenne pondérée des scores ESG absolus des actifs du portefeuille. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur l'intégration des critères ESG, sur la méthode d'évaluation, sur les notations ESG et leur échelle, rendez-vous sur <https://private-investors.axa-im.be/fr/esg>. Les notations ESG sont utilisées à titre d'information uniquement. Le portefeuille ne présente pas d'objectifs ESG réglementaires ou contractuels.

L'obtention des notations par le fonds ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité. Pour plus d'informations à ce sujet, consultez le site www.fsma.be/fr/finance-durable.

La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du fonds promu.

Profil du portefeuille

Notation ESG



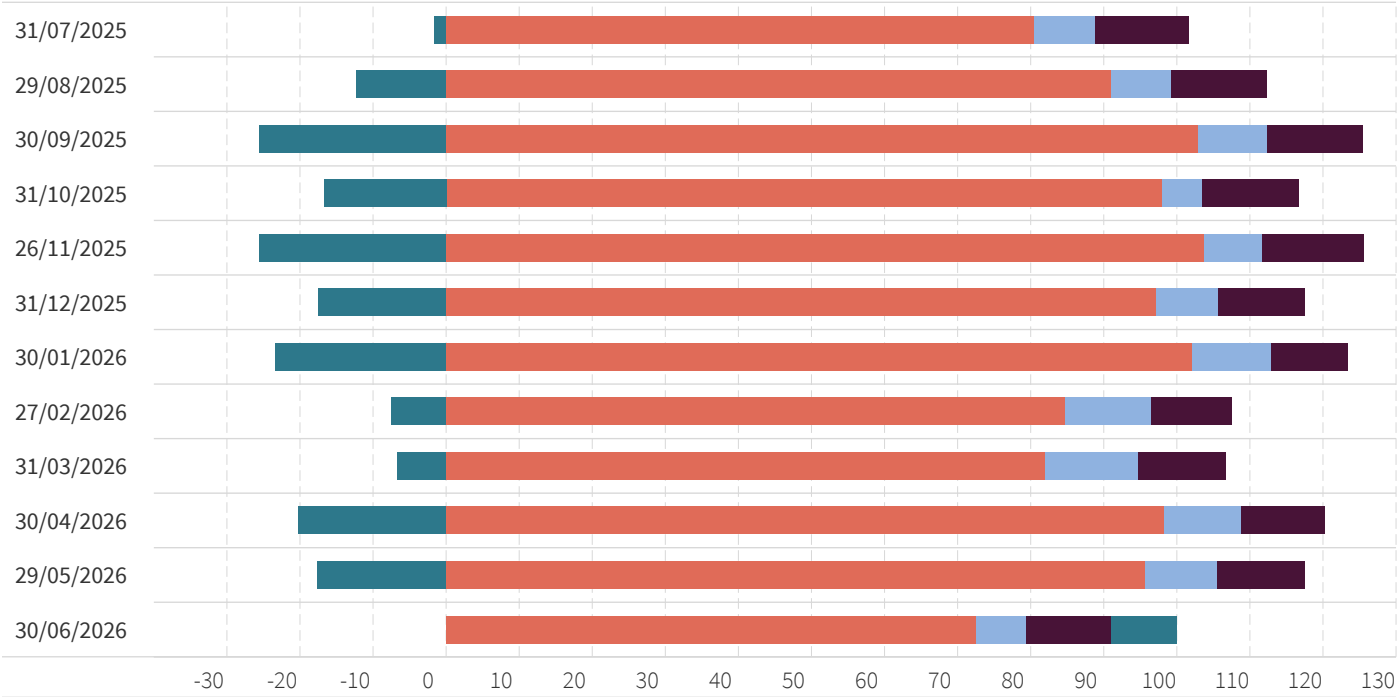
% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 89,3% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Analyse du portefeuille

Caractéristiques du portefeuille

	Port.
Mod. Duration	0.47

Répartition par classe d'actifs (%)

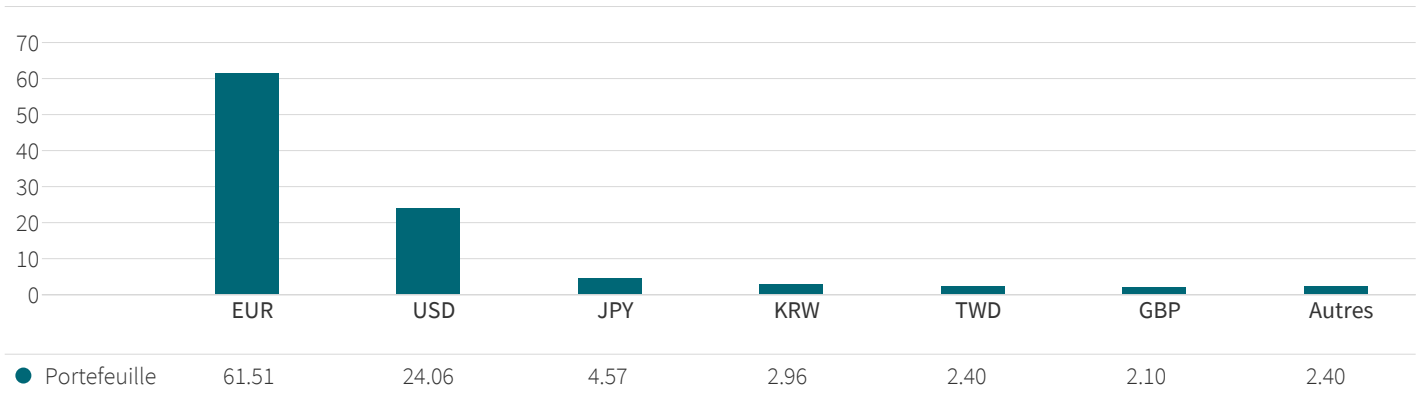


	31/07/2025	29/08/2025	30/09/2025	31/10/2025	26/11/2025	31/12/2025	30/01/2026	27/02/2026	31/03/2026	30/04/2026	29/05/2026	30/06/2026
● Actions	80.53	90.98	102.89	98.00	103.81	97.28	102.14	84.76	82.00	98.32	95.65	72.52
● Diversif.	8.27	8.28	9.48	5.43	7.87	8.35	10.73	11.72	12.70	10.47	9.93	6.93
● Obligations	12.76	13.04	13.12	13.27	13.84	11.83	10.48	10.95	11.94	11.41	11.99	11.53
● Monétaire	-1.57	-12.30	-25.49	-16.70	-25.52	-17.46	-23.34	-7.43	-6.63	-20.20	-17.58	9.02

Pour l'Evolution de la composition, l'exposition des produits de type dérivés actions est incluse dans la partie actions. La contrepartie de cette exposition est incluse dans la partie monétaire et permet d'obtenir une exposition totale à 100%

Analyse du portefeuille (suite)

Exposition par devise (%)



Actions : 73% du portefeuille global

Exposition sectorielle (%)

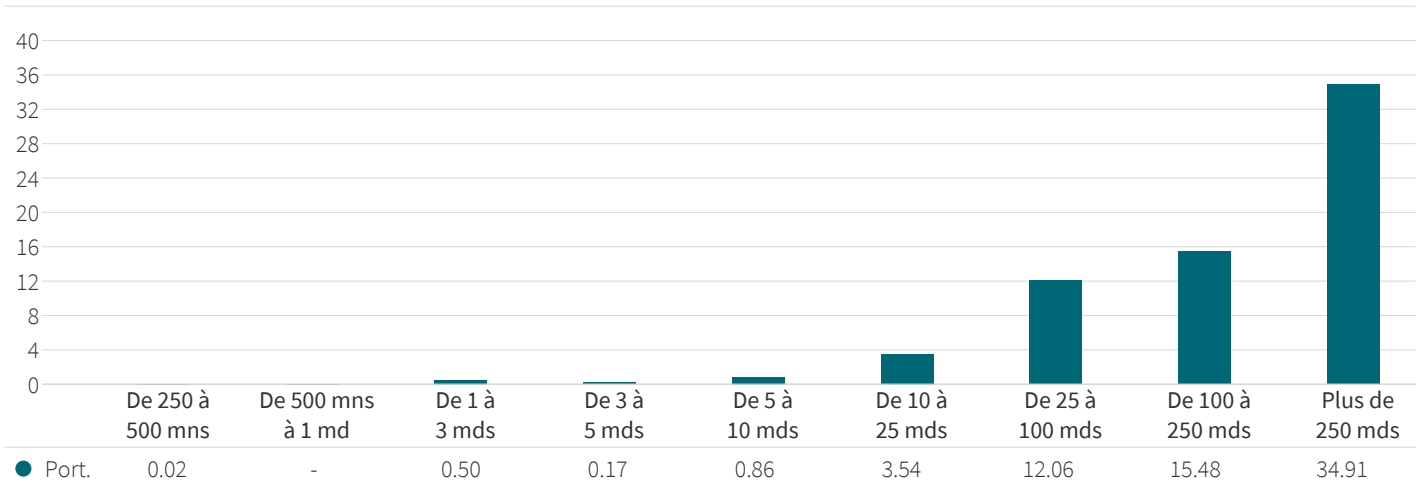
	Portefeuille
Technologie	39.73
Industrie	16.54
Finance	15.26
Non Classé	9.39
Conso. cycl.	8.01
Santé	4.88
Services de Communication	4.77
Matériaux	3.23
Conso. Base	2.01
Immobilier	1.28
Serv. aux collect.	0.80
Energie	-5.88

Exposition géographique (%)

	Portefeuille
Amérique du Nord	39.25
Pays membres de la zone EEE	13.64
Marchés émergents	11.15
Autres	5.07
Japon	4.48
Asie ex Japon	0.35

Analyse du portefeuille
(suite)

Ventilation par capitalisation boursière
(EUR - %)



10 principaux titres

Action	Pondération (%)	Secteur	Pays émetteur	Devise
NVIDIA Corp	3.19	Technologie	Amérique du Nord	USD
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	2.75	Technologie	Marchés émergents	TWD
Alphabet Inc	2.53	Services de Communication	Amérique du Nord	USD
Apple Inc	2.37	Technologie	Amérique du Nord	USD
SK Hynix Inc	1.82	Technologie	Marchés émergents	KRW
Sandisk Corp	1.64	Technologie	Amérique du Nord	USD
Microsoft Corp	1.47	Technologie	Amérique du Nord	USD
Samsung Electronics Co Ltd	1.45	Technologie	Marchés émergents	KRW
Micron Technology Inc	1.40	Technologie	Amérique du Nord	USD
Amazon.com Inc	1.40	Conso. cycl.	Amérique du Nord	USD
Total (%)	20.04			

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'Informations Clés - DIC - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Obligations : 12% du portefeuille global

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille		Portefeuille
Nombre de lignes	204	Mod. Duration	3.76
Nombre d'émetteurs	133	Yield to worst (%)	3.86
Rating moyen linéaire	A-		

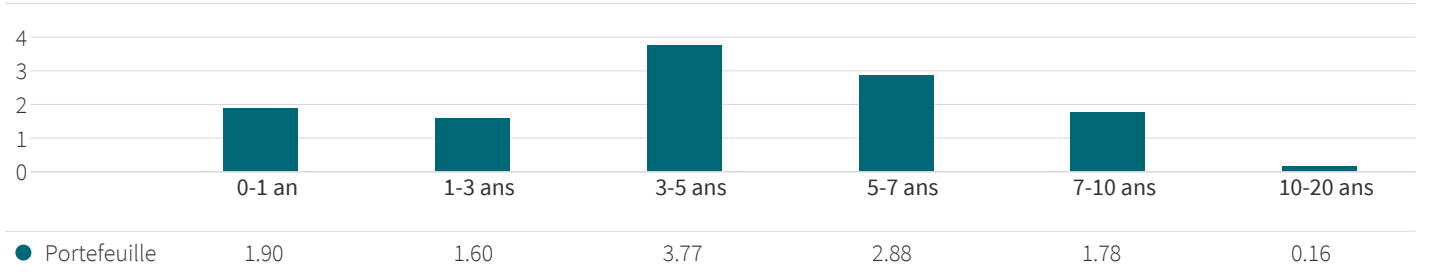
Analyse du portefeuille (suite)

10 principaux titres

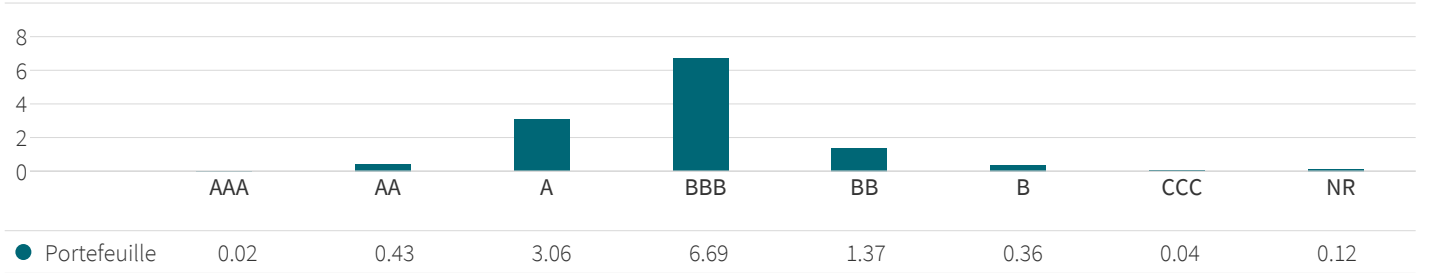
Libellé	Pondération (%)	Pays émetteur	Sensibilité	Contribution
Societe Generale SA VAR 05/17/2035	0.17	Pays membres de la zone EEE	3.5	0.00
Veolia Environnement SA VAR PERP	0.13	Pays membres de la zone EEE	3.4	0.00
HSBC Holdings PLC VAR 05/19/2036	0.12	Autres	4.1	0.00
Italgas SpA 3.125% 02/08/2029	0.12	Pays membres de la zone EEE	2.4	0.00
Abertis France SAS 3.375% 04/21/2029	0.12	Pays membres de la zone EEE	2.4	0.00
Deutsche Bahn AG 2.75% 03/19/2029	0.12	Pays membres de la zone EEE	2.6	0.00
NatWest Group PLC VAR 05/13/2030	0.12	Autres	2.7	0.00
Orange SA VAR PERP	0.12	Pays membres de la zone EEE	5.0	0.00
Intesa Sanpaolo SpA VAR 06/22/2034	0.11	Pays membres de la zone EEE	6.0	0.00
UniCredit SpA VAR PERP	0.11	Pays membres de la zone EEE	7.0	0.00
Total (%)	1.26			

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'Informations Clés - DIC - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Exposition par Maturité (%)

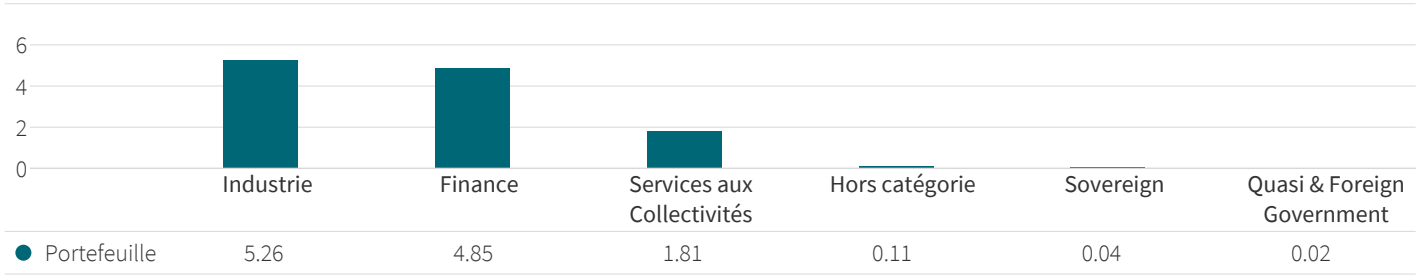


Exposition par rating (%)



Analyse du portefeuille (suite)

Exposition par type d'instrument (%)



Diversification : 7% du portefeuille global

10 principaux titres

Action	Pondération (%)	Pays émetteur	Devise
WisdomTree Copper	4.67	Autres	USD
Global Income Generating Assets	0.96	Autres	USD
WISDOMTREE CORE PHYSICAL GOLD	0.90	Autres	USD
iShares Physical Silver ETC	0.26	Autres	USD
Amundi Physical Gold ETC	0.09	Autres	EUR
AXA IM WAVE Cat Bonds Fund	0.08	Autres	USD
AXA IM WAVE Cat Bonds Fund	0.04	Autres	EUR
Total (%)	7.01		

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'Informations Clés - DIC - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Caractéristiques spécifiques

Administration : A EUR

Forme juridique	SICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Luxembourg
Durée	Illimitée
Date de la 1ère VNI	08/03/2013
Devise de référence	EUR
Devise du fonds	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN C / D	LU0465917044 / LU0465917127
Type de distribution	Gross Income
Droits d'entrée maximum*	5.5%
TOB de sortie / conversion (capitalisation)	1,32% (Max 4000€)
Coûts de transaction	0.16%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.49%
Frais de gestion maximum	1.2%
Taux de précompte mobilier (si action de distribution)	30%
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS
Délégation comptable	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)
Service Financier	CACEIS Bank, Belgium Branch
Dépositaire	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)
Publication VNI	www.beama.be
Taxe belge sur l'épargne	30% (sur les plus-values)
Structure 'nominee'***	Applicable en fonction du choix du distributeur. Tarification applicable selon le distributeur
Swing pricing***	2% max de la VNI

*Voir grille tarifaire propre à chaque distributeur.

**Les parts des investisseurs sont inscrites en leur nom propre sur un compte titres auprès du 'Nominee'. Ensuite, l'ensemble des investisseurs sont inscrits globalement sur un compte d'investisseurs-nominee dans le registre du compartiment.

***Le mécanisme du Swing Pricing consiste à ajuster à la hausse (en cas de collecte nette positive) ou à la baisse (en cas de collecte nette négative) la valeur nette d'inventaire qui sera appliquée aux souscriptions/rachats d'un jour précis afin de contrebalancer les coûts de transactions sur les marchés engendrés par de larges mouvements, et ainsi préserver la performance du compartiment.

Les frais réels figurent dans les rapports annuels et sont déduits à chaque calcul de la valeur liquidative nette. La valeur de l'investissement est diminuée de ces frais. Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs. La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (en particulier les investisseurs britanniques) et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Ces documents sont disponibles en anglais ou dans la langue de votre pays (si disponible) sur axa-im.com. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part de BNPP Asset Management. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

Caractéristiques spécifiques (suite)

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les caractéristiques du fonds ne protègent pas les investisseurs de l'effet potentiel de l'inflation dans le temps. Les investissements et/ou les éventuels revenus perçus pendant la période ne seront pas revalorisés du taux de l'inflation sur cette même période. Ainsi, le taux de rendement du fonds corrigé du taux de l'inflation pourrait être négatif. Par conséquent, l'inflation pourrait nuire à la performance et/ou à la valeur de votre investissement.

Dans le présent document, le terme valeur liquidative équivaut au terme VNI ou valeur nette d'inventaire.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu ; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis ; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un « distributeur » ou qui n'est pas une « personne américaine », telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Le fonds ou le compartiment fait partie d'AXA World Funds. AXA WORLD FUNDS est domicilié au 49, avenue J.F. Kennedy L-1885 Luxembourg. La Société est immatriculée sous le numéro B. 63.116 au « Registre de Commerce et des Sociétés ». La Société est une SICAV luxembourgeoise UCITS IV agréée par la CSSF et gérée par BNPP Asset Management Europe, société de droit français, dont le siège social est situé 1 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, France et son adresse postale à Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 319 378 832, et une Société de gestion de portefeuille, titulaire de l'agrément AMF n° GP 96002, délivré le 19 avril 1996.

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles,

des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits...) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

Les titres ou autres instruments financiers présentés le sont à titre indicatif uniquement à la date du présent rapport. Il est possible qu'ils ne figurent plus dans le portefeuille à une date ultérieure. Ce document ne constitue pas un travail de recherche en investissement ou une analyse financière portant sur des transactions sur instruments financiers. Il ne constitue pas non plus une offre d'achat ou de vente de services, de produits ou de placements et ne doit pas être considéré comme un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement, comme une recommandation d'une stratégie d'investissement, ou comme une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres ou d'autres instruments financiers. Dans la répartition par notations (par titre), à chaque titre en portefeuille correspond une notation émise par les deux agences de notation suivante: Moody's (www.moody.com), et S&P (www.standardandpoors.com). Sur base d'un comparatif titre par titre entre chaque notation disponible, la société de gestion prend en compte le rating (Moody's ou S&P) le plus mauvais pour chacun des titres. Les ratings ainsi identifiés sont ensuite tous exprimés ou convertis en rating S&P afin d'obtenir un graphique uniforme reprenant la répartition totale du portefeuille. Pour la signification des lettres du rating tel que repris dans le graphique, veuillez vous référer au site internet www.standardandpoors.com. Pour de plus amples informations concernant la méthodologie, veuillez-vous référer aux sites internet des agences de notation ou contacter le service financier CACEIS Bank, Belgium Branch.

Taxe belge sur l'épargne : Les investisseurs personnes physiques seront soumis au précompte mobilier de 30% sur la distribution de dividendes (part de distribution) et/ou la plus-value générée lors de la vente d'actions (part de capitalisation et/ou distribution) du Fonds - ayant plus de 25% de créances en portefeuille pour les parts acquises avant le 1er janvier 2018 ou - ayant plus de 10% de créances en portefeuille si les parts ont été acquises à partir du 1er janvier 2018.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/what-sfd>

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Préalablement à toute souscription, l'investisseur est prié de prendre connaissance du KID et du prospectus. Le KID, le prospectus, le dernier rapport annuel et le dernier rapport semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès du service financier CACEIS Bank, Belgium Branch, avenue du port 86c-b320, 1000 Bruxelles, auprès de BNPP Asset Management Europe, Belgian branch, Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles (<https://private-investors-funds.axa-im.be/>) ou auprès de votre distributeur. Le KID, les rapports annuel et semi-annuel sont disponibles en français, néerlandais, allemand et anglais ; le prospectus en français, allemand et anglais.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le service financier CACEIS Bank, Belgium Branch.

Caractéristiques spécifiques (suite)

De même pour toute information sur les agences de notations.

En cas de problème, nous vous suggérons de formuler votre plainte auprès de votre distributeur. Vous trouverez les coordonnées du service interne de plaintes du distributeur en suivant le lien : <https://private-investors.axa-im.be/fr/plainte>. Si le traitement qui en est donné ne vous satisfait pas, nous vous recommandons de contacter l'Ombudsman en conflits financiers : Ombudsman@ombudsfm.be

En cas de mécontentement lié aux produits ou services, vous avez la possibilité d'effectuer une réclamation soit auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (plus d'information sur notre politique de réclamation disponible en français <https://private-investors.axa-im.be/fr/plainte>). Vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment si vous résidez dans l'un des pays de l'Union Européenne. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home2.show> et vous informe, en fonction de votre juridiction, sur vos moyens de recours <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home2.show>. A noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le produit mentionné dans la présente communication dans un pays de l'Union Européenne par notification de son autorité de tutelle, conformément aux règles européennes de passeport. Un résumé des droits des investisseurs est également disponible en français et néerlandais sur notre site internet <https://private-investors.axa-im.be/droits-des-investisseurs>

Avertissements des fournisseurs de données financières externes

GICS

Le Global Industry Classification Standard (« GICS ») est la propriété exclusive et une marque de service de MSCI Inc. (« MSCI ») et de Standard & Poor's, une division de The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P »), et BNPP Asset Management Europe est autorisée à l'utiliser. Ni MSCI, S&P, ni aucun tiers impliqué dans l'élaboration ou la compilation des GICS ne donne de garanties ou ne formule de déclarations expresses ou implicites et décline toute responsabilité afférente au GICS ou aux résultats obtenus par leur utilisation.

Glossaire

Services aux collectivités : comprend des prestataires de service dont les sociétés qui produisent ou distribuent de l'électricité, les sociétés spécialisées dans la distribution et la transmission de gaz et les sociétés qui achètent et redistribuent l'eau.

Consommation cyclique/non essentielle : comprend notamment l'automobile, les biens de consommation durables ou encore les médias et les distributeurs. Il s'agit là des secteurs qui évoluent de façon cyclique, au rythme de la conjoncture économique.

Consommation de base/courante : comprend des entreprises vendant

des biens et services essentiels (alimentation, hygiène personnelle, produits domestiques, tabac).

Petites capitalisations : <5 milliards EUR

Moyennes capitalisations : 5 milliards EUR - 10 milliards EUR

Grandes capitalisations : >10 milliards EUR

Duration: Correspond à la durée de vie moyenne pondérée d'un portefeuille d'obligations prenant en compte le paiement des coupons et le remboursement du nominal.

La modified duration correspond à la variation du prix d'une obligation engendrée par une hausse ou baisse des taux d'intérêts de 100 points de base (1%).

Modified duration to worst: Il s'agit de la sensibilité du prix d'une obligation en réponse à un mouvement de taux d'intérêt de +/-1% en utilisant la date du remboursement anticipé la plus proche ou la date de maturité, selon ce qui arrive en premier. A noter que le prix d'une obligation a une relation inverse avec les taux d'intérêts : une augmentation de ces derniers fera baisser le prix d'une obligation et vice versa (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêts).

Le Yield to worst: Il prend en compte dans le calcul, les obligations avec une option de remboursement anticipé. Il s'apparente au rendement le plus faible qu'une obligation pourra offrir à son détenteur, hors défaut de paiement.

Yield (to Maturity): Le taux de rendement total qui aura été obtenu par une obligation lorsqu'elle aura effectué tous les paiements d'intérêts et remboursé le capital initial.

TCN : Titres de Créances Négociables

Rating : Le rating correspond à la notation émise par une agence de notation.

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.